

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation : 27 mai 2026
Date de publication : 12 juin 2026
Conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Le cinq juin 2026

à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Isabelle GRIFFOND-BOITIER, Maire.

Étaient présents:

Mmes BROUSSE Martine, CHANEAUX Julyne, COCHAND Delphine, CUENOT Nathalie, SOLEILLANT Christine, WIEDLING Corinne.

MM. BERGET Julien, LELOWSKI Marc-Gérard, NEUVILLE Jean-Marc, NEDEY Christophe, NEDEY Vincent, Robin SOLEILLANT, WURGLER Samuel,

formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Absents excusés : REBUFFONI Béatrice,**Procurations :** REBUFFONI Béatrice à NEUVILLE Jean-Marc

Mme Martine BROUSSE a été élue **secrétaire**.

OBJET: Désignation membres de la Commission locale d'évaluation des charges transférées.

Madame Le Maire expose aux Élus, que par délibération n° C2226/57 du 13 mai 2026, les élus communautaires de PMA ont approuvé la création d'une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), composée de 75 membres dont un représentant par commune et trois représentants de Pays de Montbéliard agglomération.

Il appartient donc à chaque commune de désigner un représentant titulaire et un suppléant pour représenter la commune au sein de cette CLECT.

Sont désignés, à l'unanimité des voix :

↳délégué titulaire : Isabelle GRIFFOND-BOITIER

↳délégué suppléant : Nathalie CUENOT

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 8 juin 2026

Le Maire,



Isabelle GRIFFOND-BOITIER.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le 01 JUIN 2026

ID : 025-212501969-20260605-DCM_2026_22-DE

Berger
Levrault